ABM ENERGIE CONSEIL
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 181 379 euros
Siège social : AVENUE LEONARD DE VINCI
ZAD DU THAURE
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
499 253 060 RCS TOULOUSE

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ABM ENERGIE CONSEIL
Forme juridique : société par actions simplifiée unipersonnelle
Numéro unique d'identification - (Siren) : 499 253 060 RCS TOULOUSE

Représentée par la société JAM, Présidente, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Joffrey MAYLIN,
( ) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024

(x) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

( ) Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

La société JAM
Présidente
Représentée par Monsieur Joffrey MAYLIN

Signé par Joffrey MAYLIN
Le 20/05/2025
ID: tx_Y9xAgGKLgo65
Signed with
Universign

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABM ENERGIE CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Avenue LEONARD DE VINCI 31880 LA SALVETAT SAINT GILLES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 9 2 5 3 0 6 0 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 182	AC	1 182	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 170	AG	15 170	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	26 962	AQ	26 953	8
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	220 801	AU	107 066	113 734
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		BC		
	Créances rattachées à des participations	BB		BE		55
	Autres titres immobilisés	BD	55	BG		
	Prêts	BF		BI		18 074
	Autres immobilisations financières*	BH	18 074	BK	150 373	131 873
	TOTAL (II)	BJ	282 246	BM		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BO		
	En cours de production de biens	BN		BQ		
	En cours de production de services	BP		BS		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BU		
	Marchandises	BT		BW		830
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	830	BY	139 423	813 277
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	952 700	CA		322 626
	Autres créances (3)	BZ	322 626	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CE		1 172 153
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 172 153	CG		1 431 832
	Disponibilités	CF	1 431 832	CI		7 522
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 522	CK	139 423	3 748 244
	TOTAL (III)	CJ	3 887 667			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 169 914	1A	289 796	3 880 117

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL
Signé par Joffrey MAYLIN
Le 25/04/2025
ID: tx_xzmlyPvxqw5A
Signed with Universign

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABM ENERGIE CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 181 379)	DA	181 379
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	18 138
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 689 276
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	668 746
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 557 539
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	94 095
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	357 542
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	296 743
	Dettes fiscales et sociales	DY	574 196
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 322 577
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 880 117

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	965 035
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ETATS FINANCIERS 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABM ENERGIE CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 3 880 117 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 668 747 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
  Logiciels : 1 an
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 183			1 183
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 170			15 170
Immobilisations incorporelles	**16 353**			**16 353**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 962			26 962
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 525			14 525
- Matériel de transport	250	25 533	7 936	17 846
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 109	86 321		188 431
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**143 847**	**111 854**	**7 936**	**247 764**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	53	3		56
- Prêts et autres immobilisations financières	18 525		450	18 075
Immobilisations financières	**18 577**	**3**	**450**	**18 130**
ACTIF IMMOBILISE	**178 777**	**111 857**	**8 386**	**282 247**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		111 854	3	111 857
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**111 854**	**3**	**111 857**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 936	450	8 386
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**7 936**	**450**	**8 386**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 183			1 183
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 170			15 170
Immobilisations incorporelles	**16 353**			**16 353**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 647	307		26 954
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 560	1 377		9 937
- Matériel de transport	250	5 452	4 062	1 641
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 608	21 881		95 489
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**109 065**	**29 017**	**4 062**	**134 021**
ACTIF IMMOBILISE	**125 418**	**29 017**	**4 062**	**150 373**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 300 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 075		18 075
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	952 701	952 701	
Autres	322 627	322 627	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 522	7 522	
Total	**1 300 925**	**1 282 850**	**18 075**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	357 543
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	3 478
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	8 250
Total	**369 270**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	163 645	139 424	163 645	139 424
Total	**163 645**	**139 424**	**163 645**	**139 424**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		139 424	163 645	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 139 424 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
CREANCES CLIENTS DOUTEUSES	139 423
TOTAL	**139 423**

La méthode utilisée pour la dépréciation des créances clients est la suivante :
• 50% si créance échue > 6 mois
• 100 % si créance échue > 1 an

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 181 379,00 euros décomposé en 181 379 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 965 035 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 743	296 743		
Dettes fiscales et sociales	574 196	574 196		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	94 095	94 095		
Produits constatés d'avance				
Total	**965 035**	**965 035**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	94 095			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	163 121
CONGÉS À PAYER	112 329
PRIME, INTERESSEMENT A PAYER	212 000
CH.SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	33 664
ETAT - CHARGES À PAYER	5 729
Formation continue	509
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	917
CAP ADESATT	203
Total	**528 472**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	7 522		
Total	**7 522**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	4 742 917
TOTAL	**4 742 917**

Pour les contrats de prestations à exécution successive, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de l'établissement de la facture c'est-à-dire à la fin des travaux dans la mesure où :
• le niveau d'avancement de la prestation n'est pas estimable de façon fiable,
• le nombre de prestations démarrées, mais non réalisées est relativement important et que le montant individuel des factures est faible,
• Une partie des factures est soumise à l'accord préalable d'Action Logement qui peut refuser la facturation pour plusieurs raisons (délais, etc…).
• Le taux de prestations non facturables n'est pas connu à la date d'établissement et il n'y a pas de statistique disponible.

Les prestations Mon Accompagnateur Rénov (MAR) sont intégrées au chiffre d'affaires en fonction des acomptes facturés dans la mesure où ils correspondent à l'avancement de la prestation.
Les prestations Mon Accompagnateur Rénov (MAR) représentent sur l'exercice clos le 30 septembre 2024 la somme de 297 952 € hors taxes.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 105 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 41 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	32	
Ouvriers		
Total	**41**	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les engagements de fin de carrière au 30/09/2024 ont été évalués à 51 943.75€ d'après les hypothèses suivantes :

Méthode de calcul retenue : Méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées)

Engagement de l'entreprise = (((salaire brut annuel x taux de progression salariale) / 12) x Nombre de mois acquis au moment du départ + charges sociales) x (Ancienneté actuelle / Ancienneté future) x Taux de turnover x Taux de mortalité x Taux d'actualisation financière

Taux d'actualisation financière annuel des sommes investies = 3.32%
Taux de charges patronales moyen pour les cadres = 50%
Taux de charges patronales moyen pour les non cadres = 40%
Taux d'évolution salariale minimum = 2%
Taux d'évolution salariale maximum = 2%
Taux d'évolution salariale moyen = 2%
Turnover Agent de maitrise = 20.93
Turnover Cadre = 0
Turnover Employé = 20.93